



Objectifs de Développement Durable

17 priorités qui nous concernent tous
et appellent à la synergie

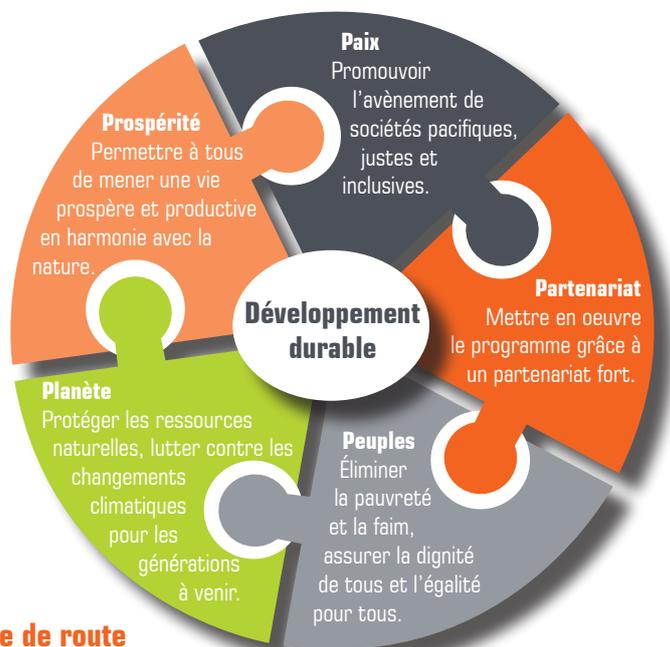
Dossier corédigé avec Dominique Michalon (Alticentre).

En 2015, les 193 États membres de l'ONU se sont engagés à atteindre 17 objectifs d'ici 2030, pour assurer la transition vers un développement sobre, une société apaisée et l'éradication de la pauvreté.

Renvoyant à notre devenir commun face à des défis économiques, écologiques et sociaux majeurs, les ODD vont devenir le référentiel universel du développement durable. Ils nous appellent à agir dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat ; une logique à l'origine de la création de la Plate-forme 21, qui donne sens à son action et à celle de l'adhésion de ses membres.

Progresser ensemble vers un nouveau modèle de développement

Les Objectifs de Développement Durable consistent à relever d'ici 2030, 17 défis *par* et *pour* les Peuples, la Planète, la Prospérité, la Paix et les Partenariats. Ces défis universels font sens à toutes les échelles de territoire et d'organisation. Ils appellent tous les acteurs de la société à les décliner selon leurs spécificités, en coopérant. Les ODD visent ainsi à agir à la hauteur des enjeux, en articulant les initiatives locales, nationales et globales.



Une feuille de route et un langage universels

Les ODD constituent un langage commun entre services des États, collectivités, entreprises, organismes professionnels, associations et citoyens.

Ils concernent autant les pays du Sud que ceux du Nord : **tous sont des pays en voie de développement durable et ont des marges de progrès importantes à réaliser.**

Du fait de leur universalité, les ODD sont en passe de devenir le référentiel des référentiels en matière de développement durable. De nombreuses stratégies dans ce domaine, comme par exemple la norme internationale « Responsabilité sociétale » [ISO 26000](#), proposent des tables de correspondance ou s'alignent sur les ODD.

Aux origines des ODD



Conférence de Rio, juin 2012.

Les États membres de l'ONU traitent de l'économie verte dans un contexte d'éradication de la pauvreté et de la gouvernance mondiale du développement durable.

Face à leurs divergences sur ces sujets et à l'urgence des défis écologiques, économiques et politiques, ils demandent à ce que des objectifs mondiaux de développement durable soient définis pour septembre 2015, afin d'orienter l'action internationale à l'horizon 2030.

Sommet de New-York, septembre 2015.

Après trois ans de coconstruction entre États, acteurs publics et privés, ONG et organisations de la société civile, les États membres adoptent l'Agenda 2030.

Celui-ci fixe 17 objectifs interdépendants déclinés en 169 sous-objectifs recouvrant l'intégralité des enjeux du développement durable ; une première pour l'ONU.

Les ODD prennent ainsi le relais des Objectifs du Millénaire pour le Développement définis en 2000, qui ne s'appliquaient qu'aux pays en développement.

L'accroissement de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques, la progression des inégalités dans tous les pays, l'affaiblissement des classes moyennes ou encore l'épuisement des ressources, exigent de mettre le monde sur la voie d'un développement durable.



La reconnaissance d'un monde fait d'interdépendances et de la complexité des problèmes qui en résulte

Les ODD relient entre eux 17 défis, déclinés en 169 « cibles » ou sous-objectifs. Systémiques – c'est-à-dire ni sécables, ni interchangeables – les ODD représentent une réponse particulièrement complète à la complexité du monde et du développement.

Leur mise en œuvre suppose la prise en compte de toutes les dimensions du développement durable, une mise en cohérence de toutes les politiques publiques avec le développement durable, un mouvement convergent entre les pays et les acteurs dans leur diversité.

La France et ses domaines de progrès

Tous les pays du monde sont appelés à suivre et adapter cette feuille de route universelle à l'échelle nationale, via des indicateurs de suivi.

En France, la mise en œuvre nationale des ODD est pilotée par la Déléguée interministérielle au développement durable. Chaque année depuis 2016, nos avancées sont présentées au Forum Politique de Haut Niveau, instance des Nations unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030. Les principaux domaines dans lesquels nous avons à progresser en France, pour chaque ODD, sont indiqués dans l'illustration ci-dessous.



Les adhérents de la Plate-forme 21 contribuent aux ODD

Les ODD traduisent la vision d'un futur souhaitable, à travers des défis à relever collectivement. Pour ce faire, le changement ne repose pas que sur l'action des États : les initiatives locales sont essentielles. Chacune peut servir plusieurs ODD, comme l'illustrent ces quelques exemples d'initiatives d'adhérents de la Plate-forme 21.

Entreprise Jalicot : sur la route des ODD

L'entreprise Jalicot exploite des carrières pour fournir les matériaux nécessaires aux infrastructures et constructions. Cette filiale d'Eurovia vit à l'heure de l'économie circulaire : elle recycle notamment l'enrobé des revêtements routiers pour les nouvelles chaussées, ce qui permet de réduire les besoins d'exploitation, le recours aux produits pétroliers, les déchets et d'optimiser les déplacements.

C'est dans ce même esprit que la *Power Road* a vu le jour en Auvergne : ce concept de route à énergie positive, breveté par Eurovia, combine chaussée en matériaux recyclés et échangeurs thermiques. La route restitue de l'énergie aux équipements publics et bâtiments voisins via une pompe à chaleur. L'énergie permet de déneiger et de déglacer les routes en hiver, de réduire les îlots de chaleur urbains en été. Le projet n'a pu être monté qu'avec un partenariat entre entreprises du Groupe Eurovia, ADEME, CEA, collectivités... Grâce à leur coopération, la route est mieux intégrée pour mieux servir et desservir les territoires.



CREPI Auvergne : qualité de vie au travail... et si on allait plus loin que le babyfoot ?

C'est le titre volontairement provocateur qu'a choisi le Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion, pour l'un de ses *Déjeuners de l'Insertion*, dédié à la qualité de vie au travail.



Au menu de ce temps convivial : intervention d'un universitaire sur les tendances en cours et témoignages d'entreprises. Chacun a ainsi pu faire le plein d'idées pour faire évoluer son management. Il a été montré qu'une entreprise qui veille à préserver ses ressources humaines attire et retient mieux les talents, et renforce sa productivité. Exit les gadgets ! Place à une culture d'entreprise et à de vrais avantages sources d'épanouissement : harmonisation des horaires, télétravail, déconnexion lors des congés, crèche, covoiturage... Pour une performance durable, de plus en plus de recruteurs recherchent d'abord des personnalités qui se sentent bien dans l'entreprise, dans l'équipe et avec les clients, avant une liste de diplômes et de savoirs techniques.



MO Entreprise : offrir la chance d'une nouvelle vie aux hommes... et au matériel !



Membre de la fédération Les Mains Ouvertes, MO Entreprise est une entreprise d'insertion spécialisée dans la réparation-vente de matériel informatique, électrique et électronique.

Elle accueille chaque année 4 personnes en difficulté – qu'elle recrute en veillant à la parité – pour les accompagner vers un projet professionnel.

En 2017, tous ont accédé à une formation qualifiante ou à un emploi à la fin de leur contrat, 420 ordinateurs ont été revendus après réparation, 70 entreprises et administrations ont donné du matériel.

L'action de MO Entreprise repose sur les dons et le partenariat. Son mot d'ordre : rester ouverte à tous les partenaires potentiels qui partagent sa conviction de l'intérêt d'une économie différente, permettant d'accompagner les personnes vers l'emploi, tout en réduisant le gaspillage de matériel.



Riom Limagne et Volcans : bois local pour le réseau de chaleur



Après de sérieuses études d'opportunité et de faisabilité, c'est naturellement une solution « bois local » que la Communauté d'agglomération a choisie pour le réseau de chaleur urbain qui dessert des bâtiments publics et privés à Riom.

L'exploitation du réseau a été confiée pour 23 ans à Riom Chaleur Bois Énergie, filiale de Cofely services (Groupe ENGIE). Après un premier bilan prospectif positif sur les aspects environnementaux (réduction de plus de 113 000 tonnes de CO₂ émis sur la durée du contrat, énergie renouvelable locale), sociaux (raccordement de logements sociaux, emplois locaux) et économiques (diminution du coût du chauffage, impact bénéfique sur la filière bois locale), l'heure est à la densification du réseau et à son extension, avec le raccordement de la cour d'appel et des jardins de la culture de Riom Limagne et Volcans.



ENSACF : transmettre, pour faire des enfants des citoyens éclairés



Amener les élèves et enseignants à être plus attentifs à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement, leur apprendre à en décoder les enjeux pour appréhender les décisions politiques en citoyens éclairés : c'est ce que vise l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, en accompagnant les élèves du primaire et du secondaire en Zone Franche Urbaine.

Les découvertes s'effectuent via l'approche sensible : analyse des usages relatifs à la manière d'habiter, repérage dans l'espace et sur plan, arpentage, confection de maquettes... Elles se déroulent lors d'un centre de loisirs à l'ENSACF pendant l'été, de résidences d'architectes pour la médiation auprès du jeune public, d'un enseignement spécifique à l'architecture dans les écoles ou d'activités péri-scolaires.

L'ENSACF sensibilise ainsi chaque année, 150 à 200 enfants, dont l'enthousiasme et l'envie d'aller plus loin sont partagés par les enseignants et animateurs, à en juger par leurs nombreuses sollicitations. Les attentes sont fortes et c'est le partenariat de l'ENSACF avec les collectivités locales, l'État (DRAC, Rectorat), les établissements scolaires et les associations comme le collectif d'architectes «Pixel», qui permet de les satisfaire.

CEN Auvergne / Caisse d'Épargne : mécénat pour l'environnement



Chaque année, la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin invite ses administrateurs, collaborateurs et retraités à participer bénévolement, le temps d'une journée, à un projet citoyen au bénéfice de structures locales. Parmi ces dernières, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne propose depuis trois ans différentes activités (chantiers de nettoyage de sites, construction d'abris pour la faune, plantation de haies en bordure de marais pour maintenir la continuité écologique...). Ces actions, coordonnées avec l'appui d'Unis-Cité, permettent de faire prendre conscience que la préservation de la nature est l'affaire de tous et que chaque geste compte.

Aussi précieux pour le CEN Auvergne qu'un soutien financier, l'investissement humain de chacun permet la mise en place d'opérations de terrain en faveur de la biodiversité. Porteurs de sens, ces actions favorisent la cohésion, un esprit collectif bienveillant et positif au sein de la CEPAL. Enfin, leur réussite se traduit par la pérennisation des liens entre la banque et l'association, avec de nouvelles actions de mécénat qui renforcent l'ancrage territorial des deux structures. Par exemple, le financement de la réalisation de plaques informatives en lave émaillée pour un site, que le CEN Auvergne n'aurait pas eu les moyens d'équiper.

Groupe La Poste : tournée des ODD en 12 étapes



Droits réservés Groupe La Poste

Le Groupe La Poste se veut au rendez-vous de trois des principales transformations sociétales en cours et à venir :

- la mobilisation pour la cohésion sociale et territoriale ;
- l'avènement d'un numérique responsable et éthique ;
- la réalisation des transitions écologiques.

Pour cela, le Groupe a identifié 12 ODD avec ses parties prenantes, auxquels il peut contribuer à sa mesure, au vu de ses savoir-faire et de ses domaines d'activité.

Cette stratégie basée sur des enjeux partagés, déclinés en de multiples actions synergiques, lui permet de faire de l'engagement sociétal un des vecteurs de son développement.



L'université cultive son jardin en mode partagé



Créer des jardins partagés sur le Campus universitaire des Cézeaux, à Aubière (63) : tel est l'objectif de PoPart, initiative lancée en 2016 dans le cadre du volet biodiversité d'un appel à projets Écocampus. Ouvert à tous, notamment aux promeneurs et voisins jardiniers, le jardin se veut un lieu d'expérimentation (permaculture, lombricompostage, mobilier de jardin...), de convivialité (Disco Soup, chorale...) et de pédagogie (accueil de centres de loisirs).

PoPart permet de beaux échanges entre étudiants et riverains sur la façon de produire une alimentation saine. C'est le fruit d'une coopération réussie entre l'association étudiante culturelle et solidaire LieU'topie, l'association des naturalistes d'Auvergne, le Service Universitaire Culture, le Service de Santé Universitaire et le Conservatoire d'Espaces Naturels.



ODD17 : le partenariat, clé pour l'atteinte des ODD

L'ODD 17 consiste à favoriser les partenariats pour réussir à atteindre les 16 autres ODD, en veillant notamment à exploiter au mieux les connexions qui les relient.

Aucune organisation aussi puissante soit-elle ne peut, par son action isolée, résoudre au mieux les problèmes ciblés par les ODD. C'est pourquoi l'Agenda 2030 se veut intégré et universel.

Face à la complexité, la collaboration intersectorielle

La complexité des problématiques à traiter nécessite, tant à l'échelle globale que locale, des synergies entre acteurs d'horizons différents :

- acteurs publics (gouvernements, collectivités, directions locales, agences) ;
- monde de l'entreprise ;
- représentants de la société civile (associations, ONG...) ;
- instituts de recherche ;
- médias.

La force du partenariat

L'ODD 17 vise, par le partenariat, la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des ODD : capacités, financements, technologies, données...

Le partenariat doit permettre de monter des projets plus robustes, apportant des solutions plus pertinentes et partagées, car construites en s'appuyant sur le dialogue avec les parties prenantes, dans l'esprit des démarches de responsabilité sociétale.

Il doit aussi permettre de définir des indicateurs de progrès pertinents et partagés, pour suivre les résultats obtenus et s'assurer qu'ils évoluent dans le sens de l'intérêt général.



« Pour que nos efforts aboutissent, nous devons faire en sorte que le nouveau programme fasse partie du contrat entre la population, notamment la société civile et les entreprises responsables, et les gouvernements, sur les plans tant national que local ».

António GUTERRES, Secrétaire général de l'ONU.

ODD 17
Favoriser des partenariats efficaces pour la réalisation des ODD

L'impact collectif : une approche collective pour résoudre des problèmes complexes à grande échelle

L'ODD 17 fait écho à une approche élaborée par J. KANIA et M. KRAMER (société FSG), présentée en 2011 dans la *Stanford Social Innovation Review* : l'impact collectif. Celle-ci part d'un constat : les problèmes sociétaux complexes ne peuvent être résolus par une organisation unique, ni par une solution prédéterminée, ni par une recette simple.

L'impact collectif est une approche intégrée qui permet à un groupe d'organisations de secteurs différents, de s'attaquer à un problème complexe n'ayant pas de solution connue, qu'aucune d'entre elles ne pourrait résoudre seule, faute de légitimité et/ou de ressources. Par exemple : chômage, pauvreté, décrochage scolaire... ou encore, grands virages sociétaux comme l'utilisation d'énergies renouvelables à grande échelle. Orientée sur l'émergence et la mise en oeuvre de solutions par le groupe, elle vise à générer, à partir d'un plan d'action commun, des résultats significatifs, concrets et mesurables, à l'échelle d'une population ciblée.

L'impact collectif diffère des autres types de collaboration par cinq conditions (cf. encadré ci-contre). L'approche suppose également des préconditions :

- le soutien de personnes influentes pour mobiliser dans la durée des dirigeants de tous les secteurs et communiquer ;
- le sentiment partagé d'urgence à résoudre le problème et de devoir y faire face collectivement ;
- des ressources humaines et financières adéquates pour développer les solutions produites.

L'impact collectif s'obtient et se maintient en trois phases :

- déclencher un passage à l'action : former le groupe initial, se documenter (acteurs, actions existantes, données sur le défi validant le besoin de changement) ;
- s'organiser pour avoir un impact : définir des objectifs et critères de mesure communs, créer une structure de soutien, lancer le processus d'adoption des objectifs et critères par les acteurs impliqués ;
- soutenir l'action et l'impact obtenu : intervenir dans les domaines d'action prioritaires de façon coordonnée entre organisations, recueillir les informations, installer des processus permettant l'apprentissage actif et les rectifications d'orientation au vu des résultats obtenus.



A partir de « Canaliser le changement : comment réussir l'impact collectif » par Hanleybrown, Kania et Kramer (FSG) - *Stanford Social Innovation Review*, 2012

Ce que les ODD vont apporter à vos organisations

- UN CADRE PARTAGÉ** : de réflexion, d'action et de projection (aide à regarder devant et autour de soi)
- UN LANGAGE COMMUN** : pour dialoguer avec ses parties prenantes (facilite la prise de décisions et l'action entre acteurs différents, favorise la création de valeur partagée)
- UN CADRE DE SUIVI, D'ANALYSE DE REPORTING ET D'AMÉLIORATION CONTINUE** du plan d'action



Le partenariat pour créer de la valeur partagée

La *valeur partagée* consiste à créer de la valeur économique qui ne profite pas seulement à l'entreprise, mais aussi à la société en répondant à ses besoins et défis.

Le concept a été développé dans les années 2000 par Michael Porter, professeur de management à Harvard et directeur de l'Institute for Strategy and Competitiveness.

Celui-ci cite trois leviers pour créer de la valeur partagée :

- adapter ses produits et services aux besoins sociétaux ;
- redéfinir et renforcer la productivité de sa chaîne de valeur ;
- intégrer un réseau local d'entreprises et d'institutions (ex : cluster, pôle, grappe...).

Créer de la valeur partagée devient un impératif pour les entreprises : pour être perçues comme légitimes dans la société, elles doivent réussir sans porter atteinte à leur environnement naturel et humain ; l'expertise et la participation du secteur privé est indispensable pour résoudre les problèmes ciblés par les ODD.

Services de l'État, collectivités, entreprises, associations, enseignement et recherche : tous les acteurs ont un rôle essentiel à jouer et aucun ne fonctionne isolément.

Le partenariat intersectoriel prôné par l'ODD 17 doit favoriser l'émergence de projets sources de valeur partagée, permettant à l'entreprise de tisser le lien avec ses parties prenantes, d'identifier des opportunités et de créer de nouvelles valeurs économiques.



« Sans le secteur privé, nous n'aurons pas l'innovation nécessaire, la capacité pour découvrir de nouveaux marchés, produits et services... Nous ne créerons pas assez d'emplois, n'apporterons pas assez de dynamisme et de stabilité aux sociétés qui doivent être renforcées par la mise en oeuvre des ODD ». António GUTERRES, Secrétaire général de l'ONU.



« Si les entreprises pouvaient stimuler le progrès social dans toutes les régions du monde, la pauvreté, la pollution et les maladies diminueraient et les bénéfices des entreprises augmenteraient ». Mark KRAMER (FSG)

La Plate-forme 21 : des missions au coeur de l'ODD 17

La Plate-forme 21 a été créée pour faciliter le rapprochement et les synergies entre acteurs professionnels des secteurs publics et privés, afin de favoriser la prise en compte du développement durable dans leurs projets.

La Plate-forme 21 anime le rapprochement, l'échange, l'émergence de projets et la coopération entre différents acteurs : État, collectivités, associations, mondes de l'entreprise, de l'enseignement et de la recherche. Par l'organisation de journées d'information et d'échanges, de formations et l'animation de groupes projet, l'association vise des objectifs qui renvoient à l'ODD 17.

Elle invite en effet chacun à s'appuyer sur le réseau qu'elle constitue, pour :

- anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales, appréhender les situations dans leur complexité, enrichir sa réflexion prospective pour raisonner à plus long terme, identifier les changements et des solutions pour les accompagner ;
- élargir son réseau et sa communication ;
- améliorer ses projets et pratiques ;
- développer ses partenariats. C'est ainsi, par exemple, que le partenariat entre le CEN Auvergne et la Caisse d'Épargne présenté page 5, a vu le jour.



Le réseau de la Plate-forme 21 permet de mieux appréhender la complexité de son environnement, de penser ses projets dans leur globalité, de les confronter à l'analyse collective pour les améliorer, de tisser des liens pour les mener à bien en partenariat.

L'ODD 17 et les 5 compétences

L'ODD 17 fait écho aux cinq compétences pour le développement durable dont la Plate-forme 21 souhaite favoriser le déploiement (cf. *DD'scope* n°4) :

- le partenariat suppose de partager une **vision prospective** qui donne le cap à long terme de l'action collective ;
- il favorise l'**approche systémique**, par le croisement d'analyses, de savoirs et d'expériences entre partenaires ;
- il conduit à identifier, induire et/ou accompagner des **changements** ;
- il questionne l'**articulation entre l'action individuelle** de chaque partenaire et l'**action collective** du groupe ;
- il repose sur des **valeurs** conduisant chacun à exercer ses responsabilités au service du projet.

Pour aller plus loin avec les ODD

Lettre d'information

• ODDyssée vers 2030

Cette lettre mensuelle du ministère de la Transition écologique et solidaire permet de suivre l'actualité des ODD.

Mooc

• Objectifs de Développement Durable Ensemble, relevons le défi !

Ce MOOC vous permet de mieux comprendre les ODD et leurs interactions, de recueillir des outils et idées pour agir, de découvrir des initiatives et expériences. Il est proposé par l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVED) et ses partenaires.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 03/10/18.



Sites Internet

• Site de l'ONU sur les ODD

• www.agenda-2030.fr

Ce site géré par l'État présente l'agenda 2030, des projets et initiatives locales. Il aiguille vers des ressources : biblio, vidéos, formations, bonnes pratiques, outils de communication.

• Situez vos territoires et vos projets

Un site pour comprendre les ODD, savoir où en sont les départements français, comparer les pays, évaluer les probabilités que votre projet impacte les ODD à partir d'une analyse sémantique de sa description.

• Plateforme Global Impact+

Cette plateforme française d'actions en faveur des ODD recense les bonnes pratiques de tous types d'acteurs.

• Indicateurs de suivi des ODD (Insee)

L'Insee présente les indicateurs et données disponibles à ce jour au niveau national, sur les 244 indicateurs retenus par l'ONU pour le suivi mondial des ODD.

Guides et dossiers



• Les villes apprenantes et les ODD : guide d'action

Publié par l'UNESCO, ce guide aide à transposer les ODD en actions locales. Il inventorie des approches à adopter pour des villes apprenantes écologiques et saines, égalitaires et inclusives, qui développent des conditions de travail et d'entrepreneuriat décentes. Il présente également des bonnes pratiques. 2017.



• SDG Compass : guide des ODD à destination des entreprises

Ce guide méthodologique très complet apporte des éléments permettant aux entreprises de mieux aligner leurs stratégies avec un ou plusieurs ODD et de mesurer leur contribution. Il est publié par le Pacte mondial des Nations Unies, le Global Reporting Initiative et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. 2016.



• Entreprises, contribuez aux Objectifs de Développement Durable !

Ce guide pratique de mise en œuvre des ODD passe en revue chaque ODD en l'illustrant par des exemples d'actions à mettre en place d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur des entreprises, en partenariat avec les parties prenantes pertinentes. C'est une publication du Global Compact France et de B&L Evolution. 2016.



• ODD : quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ?

Ce guide montre comment un établissement d'enseignement supérieur et de recherche peut contribuer à la mise en œuvre des ODD à travers ses fonctions et métiers. Il est publié par la Conférence des présidents d'université, la Conférence des grandes écoles et B&L évolution. 2018.



• Faire des ODD un projet de société et son supplément ODD : récit d'un futur possible ? Tribune Fonda n°237

Ce dossier publié par La Fonda explore les liens entre l'action associative et les ODD. Son supplément présente chaque ODD dans une approche prospective, sous forme de fiche. 2018

Rapports

• Points d'étape annuels de la France sur les ODD

Ces rapports ont été élaborés pour le Forum politique de haut niveau, plate-forme centrale des Nations unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030.

- 2016 : état des lieux initial (ODD 1 à 17).

- 2017 : l'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité dans un monde en changement (ODD 1, 2, 3, 5, 9, 14, 17).

- 2018 : la transformation vers des sociétés durables et résilientes (ODD 6, 7, 11, 12, 15, 17). Ce point d'étape a été complété par le rapport cité ci-dessous.

• Appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français

Ce rapport, coordonné par le Comité 21 et 18 organisations copilotées, fait un état des lieux du niveau de connaissance et d'utilisation de l'Agenda 2030 dans les stratégies de développement durable des organisations françaises. 2018

